

La démographie appliquée à la gestion publique et des entreprises

*Actes du séminaire de l'AIDELF en Calabre (Cosenza, avril 1995),
et de la session spéciale du Congrès de l'EAPS (Cracovie, juin 1997)*

Édité par :

*Giuseppe De Bartolo
et Michel Poulain*



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE
AIDELF

Quel avenir pour le clergé namurois ?

Le point de vue du démographe

Michel POULAIN

Université Catholique de Louvain, Belgique

Introduction

A l'aide des outils qu'il manie couramment, le démographe peut proposer une analyse de l'évolution de toute une diversité de sous-populations et tenter de fournir une vue prospective. Ces deux tâches, souvent indissociables, sont sans conteste des atouts essentiels dans l'aide à la prise de décision. L'exemple que nous envisagerons concerne le clergé namurois, c'est-à-dire l'ensemble des prêtres séculiers rattachés au diocèse de Namur. Ce dernier s'étend sur les provinces de Namur et de Luxembourg, et compte plus de 650.000 habitants. Administrativement parlant, ce diocèse compte 742 paroisses à la tête desquelles se trouve un curé ou desservant. En outre, 250 postes de vicaires paroissiaux sont prévus « au cadre civil » et servent d'appui pour les plus grosses paroisses. Au total, si l'on ajoute l'évêque de Namur, chef spirituel du diocèse, il y a donc 973 postes distincts de « pasteurs d'âmes » pouvant être occupés dans le diocèse. Par ailleurs, une part variable du clergé namurois occupent d'autres fonctions. Ils sont :

- chargés de l'administration du diocèse ;
- enseignants au sein de l'enseignement diocésain ou dans l'enseignement officiel ;
- prêtres au travail engagés directement dans la vie active ;
- prêtres « pro deo » occupant des charges dans les terres de mission, notamment en Amérique Latine et en Afrique francophone ;
- prêtres pensionnés, statut que l'on peut obtenir à partir de l'âge de 65 ans.

En période de pleine occupation de tous ces postes, au lendemain de la seconde guerre mondiale, le diocèse comptait environ 1300 prêtres dont environ 300 étaient chargés de tâches administratives ou d'enseignement. En 1974, on en dénombre 1019 et en 1994, selon l'annuaire officiel de diocèse de Namur, ils ne sont plus que 635. Pour pallier à cette diminution importante du clergé séculier, un appel a été fait aux prêtres réguliers appartenant aux différentes congrégations religieuses du diocèse. En 1974, 113 prêtres réguliers administraient une paroisse, sans toutefois y résider dans la plupart des cas. En 1994, ce chiffre s'est réduit à 72 prêtres réguliers.

L'avenir du clergé namurois pose donc une inquiétude de plus en plus nette au sein du monde catholique. Les estimations et les prévisions du démographe devraient jeter des points de repère afin de mieux asseoir les décisions qui influenceront sur l'avenir du diocèse de Namur.

L'évolution du clergé de 1974 à 1994

Nous avons choisi les vingt dernières années afin de suivre l'évolution détaillée du clergé namurois. Pour ce faire, nous avons dépouillé les annuaires du diocèse de Namur pour les années 1974, 1979, 1984, 1989 et 1994. En outre, nous avons examiné, année après année, la nécrologie relative au clergé namurois. Chaque prêtre a été ainsi identifié avec sa date de naissance et sa date d'ordination. Pour les 5 dates retenues, on vérifie la présence du prêtre parmi la liste du clergé du diocèse et on retient son statut : curé, vicaire, prêtre administratif ou enseignant, prêtre « pro deo », prêtre au travail ou prêtre pensionné. L'absence d'un prêtre dans un des relevés peut s'expliquer par le fait que l'intéressé n'est pas encore ordonné ou entré dans

le diocèse en provenance d'un autre ou, par contre, parce qu'il est sorti vers un autre diocèse, qu'il a renoncé au sacerdoce ou qu'il est décédé. Pour le démographe, le mouvement de la sous-population du clergé comporte donc des « naissances » par ordination des nouveaux prêtres et des « décès » par la mort des prêtres. Les « entrées » se font en provenance d'un autre diocèse à une date postérieure à celle de l'ordination tandis que les « sorties » se font vers un autre diocèse ou par défection. Nous n'avons pu considérer séparément ces deux possibilités de sortie. Le tableau 1 détaille le mouvement de la population du clergé namurois au cours des quatre périodes quinquennales.

TABLEAU 1. LE MOUVEMENT DE LA POPULATION DU CLERGÉ NAMUROIS PAR PÉRIODES QUINQUENNALES ENTRE 1974 ET 1994.

Période	Population initiale	Nouveaux prêtres	Décès	Entrées	Sorties	Population finale
1974-1978	1019	33	100	8	21	939
1979-1983	939	21	126	5	18	821
1984-1988	821	13	123	4	9	706
1989-1993	706	11	81	6	7	635
TOTAL		78	430	23	55	

En l'espace de 20 années, la diminution de l'effectif du clergé approche 40%. Ceci est principalement dû au faible nombre de nouveaux prêtres par comparaison à celui des décès. Dans une mesure moindre, on constate un déséquilibre entre les entrées et les sorties du diocèse et ce, de façon plus marquée, pendant la première décennie 1974-1983 au cours de laquelle on a enregistré une trentaine de défections au sein du clergé. Il convient de remarquer également que le nombre d'ordinations est en forte diminution puisqu'il se réduit d'un facteur deux entre la première décennie et la seconde. Les décès, quant à eux, diminuent en nombre absolu, mais en chiffres relatifs, le taux brut de mortalité des prêtres du namurois est en hausse (24,5% pendant la première décennie et 28,0% pendant la seconde). Le vieillissement d'ensemble du clergé est évidemment responsable de cet accroissement apparent de la mortalité.

Le tableau 2 compare la structure par âge du clergé en 1974 et 1994, il précise le mouvement de la population par groupe de générations pendant les 20 années considérées. Le vieillissement de la structure par âge du clergé namurois est manifeste comme le montre la figure 1. Deux indices témoignent de cet évolution : l'âge moyen des prêtres passe de 53 à 63 ans en l'espace de 20 ans tandis que la part des 65 ans et plus s'accroît de 21 à 44%.

La figure 2 fournit un aperçu de la distribution des âges à l'ordination. Elle permet de constater un âge plus avancé des nouveaux prêtres pendant les cinq dernières années.

La mortalité des prêtres namurois peut être estimée en faisant l'hypothèse qu'ils ne peuvent sortir et mourir pendant la même période quinquennale. Dans ce cas, on peut rapporter les décès enregistrés pendant une période à la population de chaque groupe d'âges en début de période en faisant abstraction du faible nombre d'entrées et de sorties pendant la période d'observation. Ce faisant, on pourra regrouper les mêmes tranches d'âges et calculer au tableau 4 les quotients prospectifs quinquennaux. Ces derniers peuvent être directement comparés avec les quotients identiques calculés pour les hommes de la province de Namur pendant les années **1991-1993**. Malgré la ténuité de certains chiffres, on peut observer qu'à une exception près, la mortalité des prêtres est partout moins élevée. Il ne pourrait être question de généraliser ce constat, mais il renforce tout l'intérêt que revêt une étude de la mortalité pour des groupes bien déterminés de personnes.

TABLEAU 2. LE MOUVEMENT DE LA POPULATION DU CLERGÉ NAMUROIS PAR GROUPE D'ÂGES ENTRE 1974 ET 1994 (LES 65 ANS ET PLUS SONT EN GRISÉ).

Groupes de générations	Population initiale	Nouveaux prêtres	Décès	Entrées	Sorties	Population finale
1879-83	4	0	4	0	0	0
1884-88	10	0	10	0	0	0
1889-93	14	0	14	0	0	0
1894-98	50	0	50	1	0	1
1899-1903	60	0	57	0	0	3
1904-08	80	0	68	0	0	12
1909-13	131	0	79	0	2	50
1914-18	97	0	50	3	3	47
1919-23	128	0	56	1	2	71
1924-28	119	0	22	4	3	98
1929-33	120	0	9	1	4	108
1934-38	83	2	5	2	6	76
1939-43	73	0	5	3	19	52
1944-48	50	13	1	2	12	52
1949-53	0	30	0	3	1	32
1954-58	0	17	0	2	2	17
1959-63	0	12	0	1	1	12
1964-68	0	4	0	0	0	4
TOTAL	1019	78	430	23	55	635

TABLEAU 3. LA MORTALITÉ DU CLERGÉ NAMUROIS COMPARÉE À CELLE DES HOMMES DE LA PROVINCE DE NAMUR (INS, TABLE RELATIVE AUX ANNÉES 1991-1993) - QUOTIENTS PERSPECTIFS SUR CINQ ANNÉES (1974-1994).

Groupes d'âges		Décès	Population au début	Quotient perspectif	Quotient Province. Namur	Rapport
Début	Fin					
90-95	95-100	8	11	0,727	0,834	0,872
85-90	90-95	33	43	0,767	0,701	1,095
80-85	85-90	54	99	0,545	0,579	0,942
75-80	80-85	73	208	0,351	0,428	0,821
70-75	75-80	73	278	0,263	0,289	0,908
65-70	70-75	64	353	0,181	0,201	0,901
60-65	65-70	50	420	0,119	0,124	0,959
55-60	60-65	34	434	0,078	0,082	0,958
50-55	55-60	16	428	0,037	0,049	0,771
45-50	50-55	10	365	0,027	0,033	0,823
40-45	45-50	5	310	0,016	0,022	0,740

FIGURE 1. LA PYRAMIDE DES ÂGES DU CLERGÉ NAMUROIS EN 1974 ET 1994

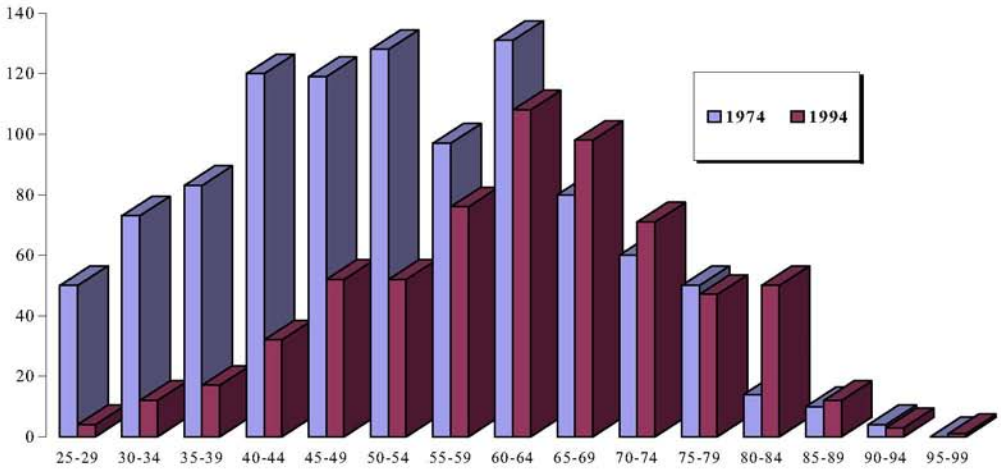
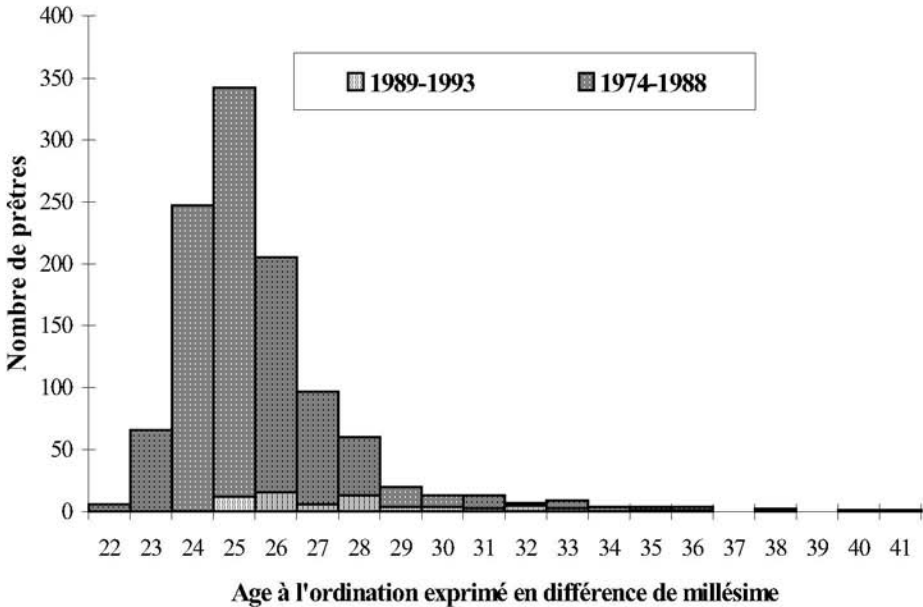


FIGURE 2. DISTRIBUTION PAR ÂGE DES NOUVEAUX PRÊTRES À LEUR ORDINATION



Le statut des prêtres permet également une analyse intéressante et, tout particulièrement, la distinction entre les prêtres actifs et les pensionnés. Le tableau 4 détaille l'évolution du nombre de prêtres de 65 ans et plus selon leur statut. Il présente en dernière colonne, à titre

d'indicateur qui s'avérera utile dans la phase prospective, le rapport entre le nombre de prêtres pensionnés (y compris ceux de moins de 65 ans) et l'effectif des prêtres de 65 ans et plus. L'extrapolation de cet indicateur permettra de proposer une estimation de l'évolution du nombre de prêtres actifs ou pensionnés.

TABLEAU 4. ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PRÊTRES DE PLUS DE 65 ANS SELON LEUR DIFFÉRENTS STATUTS. (la dernière colonne présente le rapport entre le nombre total de pensionnés et celui des 65 ans et plus)

Dates	Administratifs	Curés	Pensionnés	Total 65+	% pensionnés	Autres pensionnés (de moins de 65 ans)
1974	13	73	132	218	70,2	21
1979	21	102	135	258	60,9	22
1984	15	102	144	261	60,5	14
1989	23	106	128	257	54,1	11
1994	34	115	133	282	51,4	12

Enfin, le tableau 5 propose une répartition de tout le clergé selon son statut d'activité. Comme on peut le constater, au statu quo du nombre de pensionnés, on peut opposer la chute du nombre de curés et celle, plus vertigineuse encore, du nombre de vicaires.

TABLEAU 5. RÉPARTITION DU CLERGÉ NAMUROIS SELON LEUR STATUT DE 1974 À 1994.

Dates	Administ.	Curés	Pro Deo	Prêtres au travail	Vicaires	Total Actifs	Pensionnés	TOTAL
1974	238	505	20	3	100	866	153	1019
1979	207	465	19	8	83	782	157	939
1984	180	399	20	6	58	663	158	821
1989	149	351	19	7	41	567	139	706
1994	136	304	18	7	25	490	145	635

Quelle prospective pour le clergé namurois ?

Afin de prévoir l'évolution numérique du clergé namurois pendant les 25 prochaines années, jusqu'à l'horizon 2019, nous appliquerons tout d'abord les quotients prospectifs de mortalité observés entre 1974 et 1994 à la structure par âge de 1994. Ces quotients ont fait l'objet d'un lissage et d'une légère réduction pour tenir compte de la régression progressive escomptée de la mortalité. Les entrées et les sorties seront supposées se neutraliser tandis que pour le nombre de nouveaux prêtres, trois scénarios distincts sont retenus :

- **scénario 1** : 10 ordinations par période quinquennale, soit la situation des cinq dernières années;
- **scénario 2** : 20 ordinations par période quinquennale ;
- **scénario 3** : 30 ordinations par période quinquennale, soit la situation des années '70.

FIGURE 3. ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF TOTAL DU CLERGÉ NAMUROIS SELON LES TROIS SCÉNARIOS RETENUS (1994-2019).

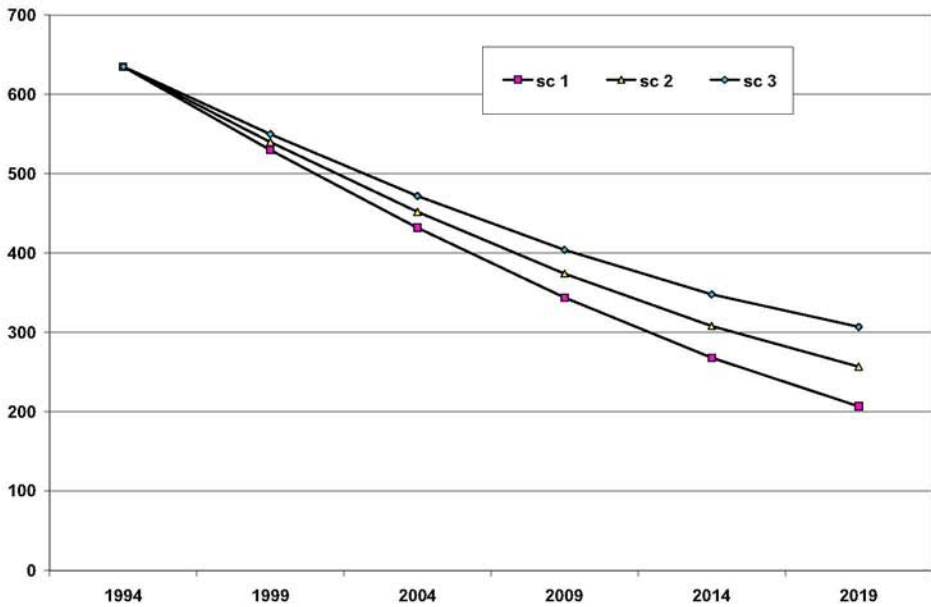
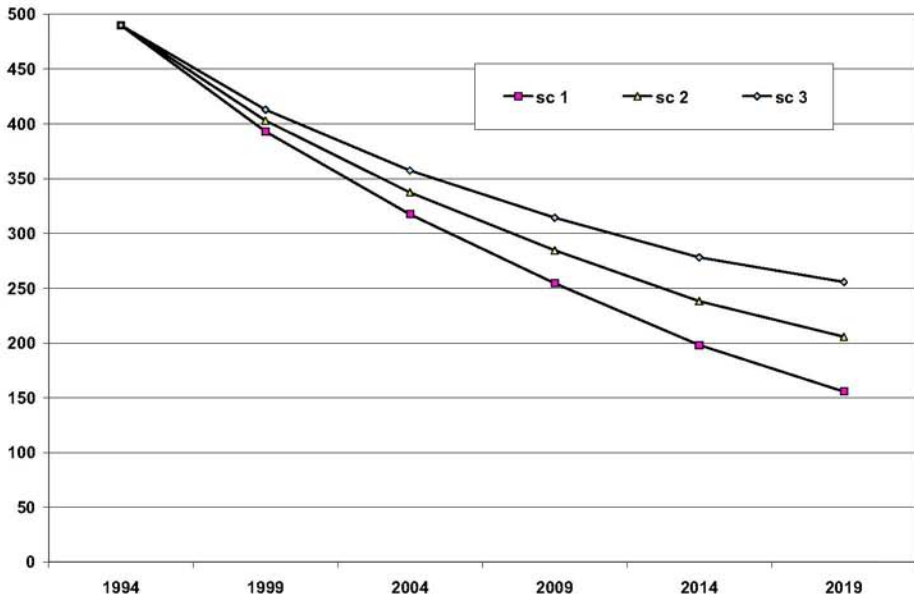


FIGURE 4. ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF DU CLERGÉ ACTIF (EN EXCLUANT LES PENSIONNÉS) 1974 - 2019.

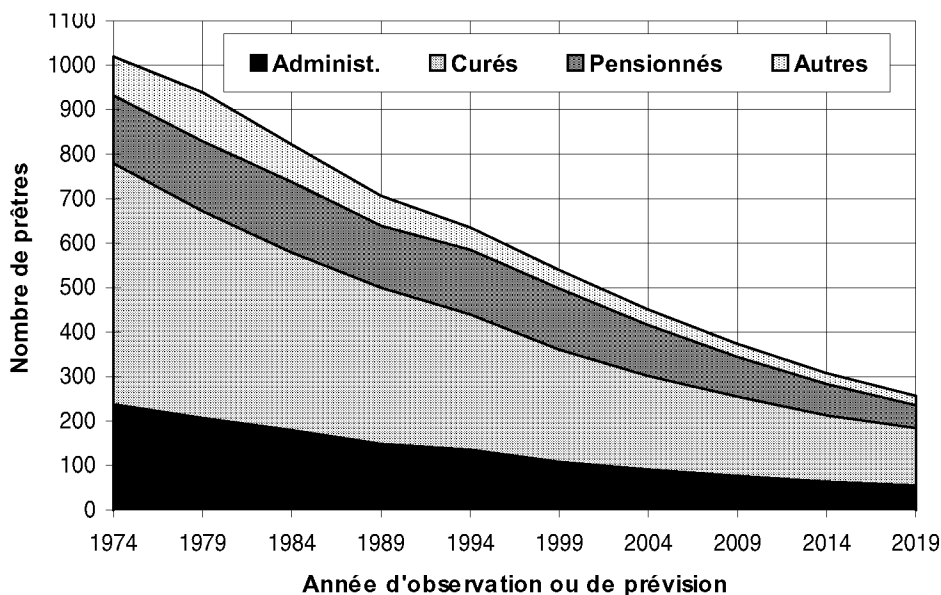


Comme le montre la figure 3, à l'horizon 2019, ces projections donnent respectivement 207, 257 et 307 prêtres au sein du clergé namurois. Commentaires sur cette évolution globale.

En estimant que le nombre de pensionnés non actifs soient successivement dans un rapport de 0,48, 0,45, 0,43, 0,41 et 0,40 avec la population âgée de plus de 65 ans, estimations ne dépendant pas du scénario choisi, on obtient, par soustraction, l'évolution du nombre de prêtres occupant un poste actif qui est proposée à la figure 4, selon les trois mêmes scénarios.

En supposant une répartition stable de ces actifs selon leur statut, c'est à dire 62,5% de curés, 27% d'administratifs, 5% de vicaires, 4% de prêtres « pro deo », et 1,5% de prêtres au travail, on peut proposer, à la figure 5, une évolution du clergé selon les quatre grandes familles de statuts, la catégorie « autre » reprenant les vicaires, prêtres « pro deo » et prêtres ouvriers.

FIGURE 5. ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF DU CLERGÉ NAMUROIS SELON QUATRE GRANDES FAMILLES DE STATUT POUR LE CLERGÉ DE 1974 À 2019.



Les deux derniers graphiques mettent l'accent sur deux points sensibles qui résultent de ces évolutions. Tout d'abord, la figure 6 laisse apparaître l'évolution du nombre de paroisses ayant un prêtre résidant : cette proportion varierait, selon les scénarios, entre 13 et 22 % en 2019.

Enfin, la figure 7 permet de prévoir l'évolution du nombre de paroisses à charge de chaque prêtre ayant une tâche pastorale. Parmi ces derniers, nous excluons les administratifs, les prêtres « pro deo », les prêtres au travail et les vicaires qui sont attachés à un curé et à une seule paroisse. Par contre, nous avons inclus les religieux agissant au titre d'administrateur de paroisse en supposant que leur nombre variera comme suit : 60 en 1999, 50 en 2004 et 40, par la suite. Selon le scénario retenu, le prêtre de 2019 devrait prendre en charge entre 3 et 5 paroisses actuelles.

FIGURE 6. PROPORTION DU NOMBRE TOTAL DE 742 PAROISSES DISPOSANT D'UN CURÉ RÉSIDANT (EN EXCLUANT LES AUXILIAIRES) (1974-1994).

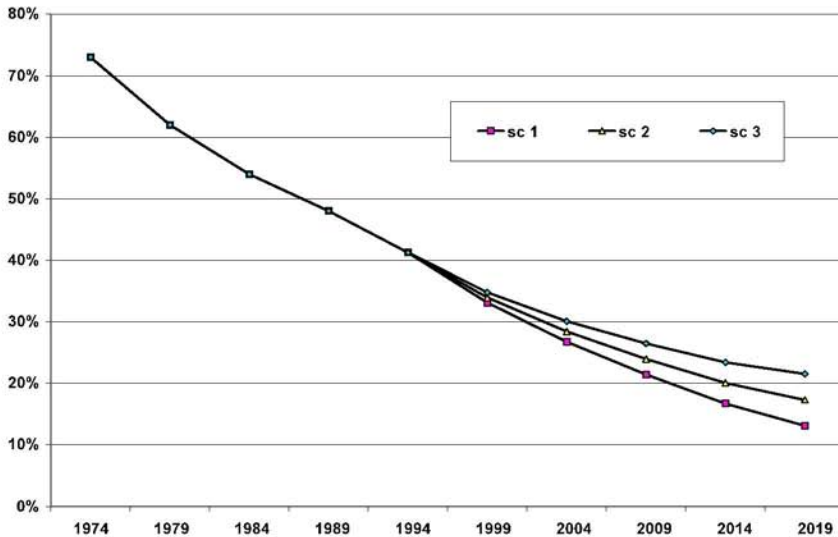
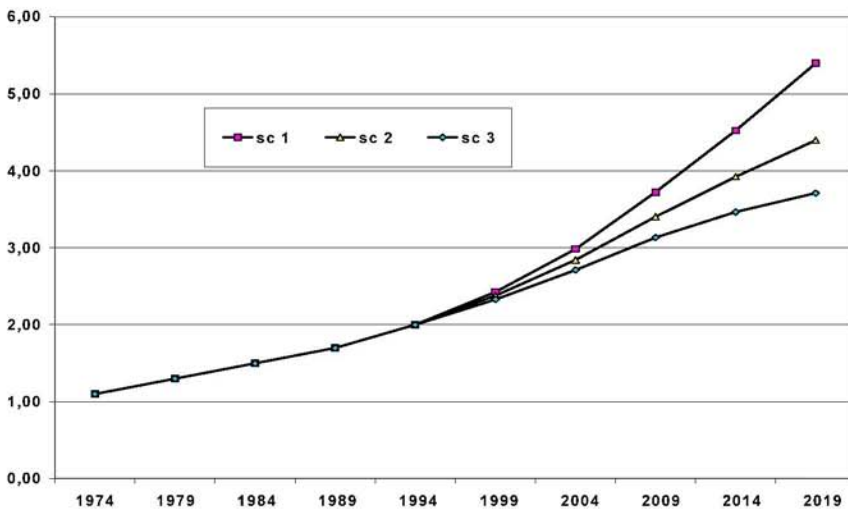


FIGURE 7. NOMBRE MOYEN DE PAROISSES PAR MEMBRE DU CLERGÉ NAMUROIS EXERÇANT DES FONCTIONS PASTORALES (CURÉ, DESSERVANT OU ADMINISTRATEUR DE PAROISSE, Y COMPRIS LES AUXILIAIRES)



En guise de conclusion

Ces chiffres alarmants sont bien entendu le fruit de simulations effectuées sur la base d'une observation précise de l'évolution du clergé namurois entre 1974 et 1994. La réalité sera vraisemblablement toute autre car face à une situation de crise, les comportements évoluent bien souvent. Néanmoins, ils ont le mérite de prévenir le risque potentiel d'une évolution à moyen terme qui serait non désirable et de servir de référence pour mettre en évidence l'effet de toute option qui serait prise afin de remédier à cette situation.